

FICHE RESSOURCE N°5 : EXEMPLES DE CRITERES CLASSANTS



CONTENU DE LA FICHE : Cette fiche vous propose les critères classants utilisés par des entreprises pour effectuer l'étape 2c : estimer l'impact des situations à risques psycho-sociaux.

1^{ER} EXEMPLE : UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

- Cette entreprise, estime les niveaux de risques de ses situations à risques psycho-sociaux en combinant 3 critères classants :
 - la gravité des conséquences,
 - la probabilité d'occurrence,
 - la fréquence d'exposition.

GRAVITE DES CONSEQUENCES

Description	Niveaux de gravité
<p>Sur le travail : retards de production importants, perte totale d'activité</p> <p>Sur le collectif : travail en mode dégradé constant (service qui dysfonctionne), impacts sur plusieurs services</p> <p>Sur la santé des personnes : incapacité permanente totale, personnes inaptes à reprendre le travail</p>	25
<p>Sur le travail : dégradation de l'activité avec des impacts de perte de production</p> <p>Sur le collectif : plus aucune régulation collective, encadrement intermédiaire qui n'est plus capable à son niveau de régler les conflits</p> <p>Sur la santé des personnes : arrêt de travail > 30j, nécessité d'adapter le poste de travail</p>	20
<p>Sur le travail : perturbation de l'activité qui a impacté une autre équipe ou d'autres services</p> <p>Sur le collectif : dysfonctionnements importants, mésentente récurrente et/ou qui s'installe dans le temps</p> <p>Sur la santé des personnes : 8j < arrêt travail < 30j, restrictions temporaires</p>	15
<p>Sur le travail : perturbation de l'activité rattrapée par l'équipe ou le service</p> <p>Sur le collectif : tensions visibles entre acteurs internes et/ou externes</p> <p>Sur la santé des personnes : arrêt travail < 8j effets réversibles avec soins</p>	10
<p>Sur le travail : pas de conséquences visibles</p> <p>Sur le collectif : possibilité de tensions entre acteurs internes et externes</p> <p>Sur la santé des personnes : situation agaçante ou irritante, pas d'arrêt de travail</p>	5

PROBABILITE D'OCCURRENCE

Identification d'une situation-problème	Cette situation a-t-elle été mentionnée plusieurs fois ?	Des mesures existent et sont prises pour éviter et limiter les effets sur les individus, les collectifs et le travail ?	Cette situation peut-elle se reproduire ?	Niveau de probabilité d'occurrence	Pondération de la probabilité
Départ	OUI	NON	OUI très souvent	Très probable	10
				Assez probable	8
	OUI	OUI	OUI	Probable	6
				Peu probable	4
	NON	NON	OUI	Très peu probable	3
				Improbable	2
			NON	Très improbable	1

FICHE RESSOURCE N°5 : EXEMPLES DE CRITERES CLASSANTS



FREQUENCE D'EXPOSITION

Description	Niveaux de fréquence
Plusieurs services et/ou toutes les personnes d'un même service sont concernés par la situation à risques psycho-sociaux	3
Un service uniquement et/ou que quelques personnes d'un même service sont concernés par la situation à risques psycho-sociaux	2

2ND EXEMPLE : UN CENTRE DE FORMATION

- Ce centre de formation, estime les niveaux de risques de ses situations à risques psycho-sociaux en combinant 4 critères classants :
 - la gravité des conséquences,
 - la probabilité d'occurrence,
 - la fréquence d'exposition,
 - la maîtrise existante.

GRAVITE DES CONSEQUENCES

Description	Niveaux de gravité
Travail : pas de conséquences visibles sur le travail Collectifs : possibilité de tensions entre acteurs Individus : atteintes légères (irritation, agacement,...) sans arrêt de travail	1
Travail : perturbation de l'activité rattrapée dans le service Collectifs : tensions visibles entre acteurs Individus : effets réversibles sur la santé, possibilité d'arrêt de travail	2
Travail : perturbation de l'activité qui impacte plusieurs services Collectifs : dysfonctionnements importants, qui s'installent dans le temps Individus : possibilités d'effets irréversibles sur la santé, IPP	3
Travail : dégradation de l'activité et perte qualité de service, impacts sur l'image de marque Collectifs : mode dégradé constant, régulation collective qui ne fonctionne plus Individus : décès ou maladie professionnelle	4

PROBABILITE D'OCCURRENCE

Description	Niveaux de probabilité
La situation à risques psycho-sociaux ne se produit pas tous les ans sur le site	1 improbable
La situation à risques psycho-sociaux se rencontre au niveau du site en moyenne plus d'une fois par an	2 occasionnelle
La situation à risques psycho-sociaux se rencontre au niveau du site plusieurs fois par an	3 élevée
La situation à risques psycho-sociaux se rencontre au niveau du site au moins tous les mois	4 très élevée

FREQUENCE D'EXPOSITION

Description	Niveaux de fréquence
La situation à risques psycho-sociaux touche une ou deux personnes dans l'unité de travail	2
La situation à risques psycho-sociaux touche plusieurs personnes dans l'unité de travail	3

MAITRISE EXISTANTE

Description	Point obtenu
une action ou plusieurs actions sur l'accompagnement ou le pilotage du changement	1

FICHE RESSOURCE N°5 : EXEMPLES DE CRITERES CLASSANTS



une action ou plusieurs actions sur les contraintes de travail et le matériel	1
une action ou plusieurs actions sur le management/dialogue social	1
une action ou plusieurs actions en matière de gestion des ressources humaines	1

3^{EME} EXEMPLE : UN SITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- Ce site estime les niveaux de risques professionnels y compris les situations à risques psycho-sociaux en combinant 3 critères classants.
 - la gravité des conséquences,
 - la fréquence d'exposition.
 - la probabilité d'occurrence,

GRAVITE DES CONSEQUENCES

Description	Niveaux de gravité	Cotation
Sur le travail : les missions et objectifs ne sont pas atteints Sur le collectif : travail en mode dégradé constant, impacts sur plusieurs services Sur la santé des personnes : mise en danger de la vie ou l'intégrité – physique et mentale - de la personne de façon durable	Très grave	10
Sur le travail : perturbations répétées qui impactent les missions et objectifs Sur le collectif : dysfonctionnements importants, plus aucune régulation collective, encadrement intermédiaire qui n'est plus capable à son niveau de régler les conflits Sur la santé des personnes : des dommages réversibles, entraînant souvent des arrêts de travail.	Grave ou significatif	6
Sur le travail : perturbations répétées rattrapées par le collectif Sur le collectif : dysfonctionnements mineurs, mésentente récurrente et/ou qui s'installe dans le temps Sur la santé des personnes : des dommages faibles pour la personne généralement sans arrêt de travail.	Sérieux	3
Sur le travail : perturbation mineure sans conséquence sur les missions et objectifs Sur le collectif : épisodes de tensions visibles dans le service Sur la santé des personnes : Situation identifiable, agaçante ou irritante .	Bénin	1

FREQUENCE D'EXPOSITION

Description	Niveaux de fréquence	Cotation
Fréquence d'exposition à un danger //situation de travail		
La fréquence d'exposition est tous les jours à plusieurs fois /jour	Très fréquent	10
La fréquence d'exposition est toutes les semaines à plusieurs fois /semaine	Fréquent	6
La fréquence d'exposition est tous les mois à plusieurs fois/mois	Assez fréquent	3
La fréquence d'exposition est moins d'une fois par mois	Rare	1

PROBABILITE D'OCCURRENCE

Situation de travail	Circonstances d'exposition à un danger ? A t elle été mentionnée plusieurs fois	Des mesures existent / ont été prises pour éviter / limiter les dommages sur les individus - les collectifs - le travail ?	Cette situation peut-elle se reproduire ?	Niveau de probabilité d'occurrence	Pondération de la probabilité
Départ	OUI	NON	OUI très souvent	Très probable	10*
		OUI	OUI peu souvent	Assez probable	8
	NON	OUI	OUI	Probable	6
		NON	NON	Peu probable	4

**FICHE RESSOURCE N°5 :
EXEMPLES DE CRITERES CLASSANTS**



	<i>NON</i>	<i>NON</i>	<i>OUI</i>	<i>Très peu probable</i>	<i>3</i>
			<i>NON</i>	<i>Improbable</i>	<i>2</i>
		<i>OUI</i>		<i>Très improbable</i>	<i>1</i>